******

***OBJET : Pénurie de places en garderie : urgence d’agir et pistes de solution***

Nom de votre ville, le mercredi 31 mars 2021

Monsieur / Madame Insérer ici le nom de famille de votre député,

Je vous écris aujourd’hui en tant que grand-papa/grand-maman et citoyen/citoyenne de votre circonscription pour joindre ma voix au mouvement *#maplaceautravail*, une initiative citoyenne lancée en réponse à la pénurie de places en garderie au Québec et regroupant aujourd’hui des milliers de parents de partout à travers la province.

Vous comprendrez que cette lettre est une étape de plus dans une quête qui dure depuis déjà trop longtemps et qui amène son lot d’angoisses et d’incertitudes. Malgré toutes les démarches entreprises par mon fils/ma fille, il/elle n’est toujours pas parvenu/parvenue à trouver une place en milieu de garde pour son/ses enfant/enfants.

Je dois vous avouer que l’on avait tous beaucoup d’espoir envers le budget du 25 mars dernier. Bien que nous saluions chaque dollar investi pour les enfants et les familles, les mesures proposées ne sont malheureusement pas à la hauteur de la crise majeure que nous traversons actuellement. Il y a urgence d’agir, et il faut que notre gouvernement réagisse avec vigueur. De vastes fonds seront nécessaires pour enfin permettre à de nombreux parents de retourner au travail le cœur et l’esprit tranquilles.

Après tout, ils ne sont pas que des parents. Pour la plupart, ils ont des carrières qui les passionnent et sont des acteurs clés de l’économie du Québec. Comment notre province peut-elle se passer de leur présence au travail en ces temps de pénurie de main-d’œuvre dans de nombreux domaines d’emploi? La relance économique ne passe-t-elle pas par le plein emploi et le pouvoir d’achat des citoyens?

Qui plus est, les parents devraient avoir la possibilité de choisir le milieu qui leur convient. Il n’est pas normal que bon nombre d’entre eux doivent désormais faire le choix entre rester à la maison ou payer des frais de garde faramineux au privé. Ces deux situations entraînent un appauvrissement des ménages, et rester à la maison avec leurs enfants devrait relever d’un choix personnel et familial et non pas d’une obligation.

Finalement, en réponse à cette crise, plusieurs grands-parents ont dû sortir de leur retraite pour donner un coup de main à leurs enfants et cela n’est pas toujours facile, surtout dans le contexte actuel. Comme grands-parents, nous sommes heureux d’offrir un soutien au besoin, mais plusieurs d’entre nous n’ont pas l’espace, la santé, ou la proximité pour offrir un service de garde de façon permanente. De plus, vous comprendrez que malgré tout l’amour que nous portons à nos petits-enfants et notre bon vouloir, nous ne pouvons prétendre avoir le champ de compétences des éducateurs et éducatrices de la petite enfance, qui font un travail essentiel et complémentaire au nôtre et à celui des parents, en assurant le développement intellectuel et social des enfants. Enfin, d’autres grands-parents sont toujours sur le marché du travail et se rongent les sangs, car ils ne peuvent pas aider leurs enfants et garder leurs petits-enfants, malgré le besoin criant.

La crise des places en garderies est réelle et tangible. Elle nécessite des mesures concrètes et immédiates. Comme mentionné par le ministre des Finances plus tôt cette semaine, « les familles sont au cœur de notre tissu social ».

Il s’agit indubitablement d’un casse-tête individuel et collectif, comme en témoigne le logo du mouvement #maplaceautravail. Le gouvernement doit pousser à la roue pour résoudre cette situation avec tous les acteurs concernés : parents, éducateurs et éducatrices, milieux de garde, et grands-parents.

Nous ne manquons pas d’idées; vous aurez ainsi l’embarras du choix pour agir promptement.

 **SOLUTIONS À COURT TERME (QUELQUES SEMAINES)**

**Concernant les installations et le nombre de places**

* Installations temporaires dans l’attente de la construction des CPE – comme c’est le cas lors d’un incendie ou d’un sinistre. La procédure existe, les lieux aussi, et ce, dans plusieurs municipalités.
* Plusieurs installations (CPE ou garderies privées) pourraient accueillir rapidement plus d’enfants. Certaines ont des installations de 50 à 60 places et pourraient facilement ajouter dix places, car leurs locaux sont assez grands. Présentement, un tel changement doit passer par le CCO régional. Cette demande devrait être traitée directement par le ministère de la Famille.
* Augmenter la limite de 80 enfants à 100 enfants par installation le temps que les projets approuvés soient construits et opérationnels.
* Permettre à deux familles de partager une place en installation, considérant que ce ne sont pas tous les parents qui ont besoin d’une place à temps plein.
* Permettre aux milieux de garde familiaux d’engager une aide-éducatrice afin d’accueillir plus d’enfants.
* Permettre aux milieux familiaux d’accueillir jusqu’à 4 poupons.
* Évaluer la possibilité d’accueillir plus de poupons dans les CPE.
* Revenir sur certains aspects de la *Loi 143*, tels que :
	+ Ne plus compter les enfants des éducatrices de moins de 9 ans dans le ratio en milieu familial. En plus de créer des places, cette mesure favorise la conciliation famille-travail des éducatrices et augmente leur revenu, ce qui favorise leur rétention.
	+ Permettre aux éducatrices en milieu familial d’ouvrir un milieu ailleurs que dans leur domicile officiel en raison du contexte de la COVID-19.
* Lancer des appels de projets pour des places subventionnées dans les petites collectivités.

**Concernant la main-d’œuvre**

* Offrir des primes COVID pour éviter le départ des éducatrices en poste.
* Octroyer des bourses de 3000 $ par session aux étudiantes et aux étudiants en technique d’éducation à l’enfance et rémunérer leurs stages.
* Offrir un programme accéléré de formation en offrant des cours l’été.
* Remettre 4000 $ à celles et à ceux qui démarrent une garderie en milieu familial et à celles et à ceux déjà en poste.
* Offrir une somme de démarrage à celles et à ceux qui désirent ouvrir une garderie en milieu familial pour l’achat de matériel.
* Accroître la souplesse des programmes de formation à distance pour les éducatrices.
* Accélérer la reconnaissance des compétences des éducatrices formées en France et ailleurs au Canada.
* Créer un programme accéléré de formation d’éducatrices à l’image de celui créé lors de la crise dans nos CHSLD au printemps 2020 pour les préposés aux bénéficiaires.

**Concernant la précarité des familles et celle des femmes**

* Offrir une compensation financière d’urgence aux parents qui doivent diminuer leurs heures de travail en raison du manque de places en garderie.
* Prolonger les prestations du RQAP ou créer un fonds d’aide de dernier recours afin de permettre aux parents de percevoir une compensation financière jusqu’aux 18 mois de l’enfant, au minimum.
* Renforcer et bonifier le programme des haltes-garderies et soutenir davantage les OSBL jusqu’à ce que la pénurie de main-d'œuvre soit derrière nous.
* Créer une prestation non imposable de proche aidant pour les grands-parents qui prennent soin de leurs petits-enfants.
* Offrir des crédits d’impôt supplémentaires aux familles d’enfants fréquentant des milieux privés non-subventionnés afin de se rapprocher du tarif unique peu importe le revenu des parents.

**SOLUTIONS À MOYEN TERME (PLUSIEURS MOIS) ET À LONG TERME (PLUSIEURS ANNÉES)**

* Revaloriser le métier d’éducatrice et améliorer les conditions de travail.
* Offrir un crédit d’impôt ou une aide financière pour toute entreprise désirant offrir une installation de type CPE dans ses locaux.
* Créer des micro-CPE dans les communautés éloignées.
* Limiter et uniformiser les critères des politiques d’admission des CPE et des autres milieux subventionnés afin d’assurer un accès équitable.
* S’engager à rouvrir les négociations salariales avec les éducatrices de tous les milieux si votre parti est élu aux prochaines élections.
* S’engager à revoir la *Loi sur les services de garde*. S’engager à offrir des places garanties, de sorte que les enfants d’âge préscolaire aient accès à une place garantie dans le CPE du quartier tout comme les enfants d’âge scolaire ont une place garantie dans les écoles de quartier.

Avec ces mesures, nous souhaitons que chaque parent touché par cette crise puisse rapidement réintégrer son emploi et que chaque enfant puisse avoir la chance d’être socialisé dans un milieu de garde de qualité. Nous pensons que ces demandes concernent tous les ministères, car nous parlons de citoyens qui évoluent dans toutes les sphères de la société. Nous souhaitons l’égalité des chances pour nos enfants, mais aussi pour les parents, homme ou femme. Nous croyons finalement que chaque dollar dépensé pour venir à bout de cette crise dans les milieux de garde est un investissement pour le bien-être de la société d’aujourd’hui et de celle de demain.

Merci de vous faire porte-parole du grand-papa/de la grand-maman que je suis auprès du gouvernement de M. Legault. Il faut mettre fin à cette crise, maintenant.

Insérer ici votre signature

Papa/Maman de insérer ici le prénom de votre/vos enfant/enfants
Grand-papa/Grand-Maman de insérer ici le prénom de votre/vos petit-enfant/petits-enfants